
*Textes produits par les commissions nationales de la fédération JALMALV
Elaboré par la Commission Bénévolat, réactualisé par la commission le 2 avril 2025
Validé par le CA du 27 septembre 2025*

ROLE ET PLACE DU BENEVOLAT D'ACCOMPAGNEMENT ET DES ASSOCIATIONS DANS LES DIRECTIVES ANTICIPEES ET LA PERSONNE DE CONFIANCE

L'association et ses bénévoles ont un rôle d'information sur les droits des malades et la fin de vie, notamment les directives anticipées et la personne de confiance à l'occasion :

- d'une relation singulière et individuelle lors de leurs accompagnements
- d'actions collectives et publiques dans la cité.

1) Rôle de l'accompagnant bénévole

Le rôle des accompagnants bénévoles est de proposer une présence et une écoute dans une relation interpersonnelle. Ils sont les témoins de ce que vivent les personnes accompagnées, de leurs souhaits, inquiétudes ou préoccupations.

Au cours d'un accompagnement, ils peuvent être amenés à dispenser une information sur les directives anticipées et la personne de confiance et répondre à des questions à l'initiative de la personne accompagnée.

Il est donc souhaitable que l'accompagnant bénévole, interpellé par des questions sur ce sujet, puisse y répondre justement et efficacement dans son rôle d'information.

L'accompagnant bénévole doit savoir orienter la personne accompagnée, vers le personnel soignant, pour toutes demandes d'information médicale ou pour la rédaction de ses directives anticipées.

2) Place du bénévole lors de ses accompagnements ou d'actions d'information dans la cité

Le bénévole JALMALV intervient au nom de l'association. En aucun cas, il ne peut ni rédiger, ni participer à la rédaction des directives anticipées, ni être désigné comme personne de confiance.

Il n'est pas dans la fonction du bénévole de prendre ces initiatives et/ou de contrôler l'application des directives anticipées.

3) Information des bénévoles

Les bénévoles JALMALV doivent être informés de ce texte de référence et de la conduite à tenir dans leur rôle d'accompagnement comme dans celui de bénévole dans la cité.